

## RAPPORT ANNUEL SUR LES LANGUES OFFICIELLES

### COMMISSARIAT AUX LANGUES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Le Commissariat aux langues veille à ce que les droits, les statuts et les privilèges de chaque langue officielle soient reconnus. Le Commissariat s'assure également que les institutions gouvernementales respectent l'esprit et l'intention de la *Loi sur les langues officielles*, mène une enquête sur chaque plainte du public concernant toute infraction supposée à la Loi par le gouvernement, et peut décider, de sa propre initiative, de procéder à des enquêtes liées aux langues.

M<sup>me</sup> Sarah Jerome était la commissaire aux langues pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013. Pendant cet exercice, le bureau principal de la commissaire aux langues était situé à Inuvik, aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).

En plus de ses activités, devoirs et responsabilités au quotidien, la commissaire aux langues a entrepris deux projets spéciaux lors de l'exercice, à savoir une campagne de publicité à la radio par des locuteurs de langues autochtones et l'organisation de journées portes ouvertes pendant le mois des langues officielles au bureau d'Inuvik.

#### BUDGET OPÉRATIONNEL 2012-2013

	Budget principal des dépenses 2012-2013	Dépenses 2012-2013	Solde disponible
<b>Rémunération et avantages sociaux</b>	54 000,00	48 439,40	5 560,60
	54 000,00	48 439,40	5 560,60
<b>Déplacements et transport</b>	29 000,00	23 029,68	5 970,32
<b>Matériel et fournitures</b>	62 000,00	46 316,35	15 683,65
<b>Services acquis</b>	64 000,00	79 413,55	(15 413,55)
<b>Services publics</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Services en sous-traitance</b>	99 000,00	119 835,16	(20 835,16)
<b>Honoraires et indemnités</b>	5 000,00	0,00	5 000,00
<b>Autres dépenses</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Actifs contrôlables</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Matériel Informatique</b>	2 000,00	0,00	2 000,00
	261 000,00	268 594,74	(7 594,74)
<b>TOTAL DU COMMISSARIAT</b>	<b>315 000,00 \$</b>	<b>317 034,14 \$</b>	<b>(2 034,14)</b>